

# Masseurs-kinésithérapeutes : La démographie des praticiens en 2020



© 2021 Les Echos Publishing

Basé essentiellement à partir des données extraites du tableau de l'Ordre (90 315 inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2020), le rapport annuel de l'Observatoire de la démographie du Conseil national de l'ordre dresse un panorama national (avec des gros plans régionaux) sur la démographie des masseurs-kinésithérapeutes. Le dernier rapport publié présente les données démographiques pour les années 2015 à 2019 à partir d'une extraction du tableau réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Outre la structure démographique observée pour 2020, sont également indiquées certaines dynamiques démographiques, telles que le volume et le vieillissement des effectifs. Au-delà des données nationales et régionales, des chiffres à l'échelle du département sont présentés pour la première fois.

On apprend, par exemple, que 14,7 % des kinés inscrits sont salariés, 85,3 % étant des libéraux ou mixtes. Qu'ils constituent en nombre la première profession de rééducation et la quatrième profession de santé. Et que plus d'un kinésithérapeute sur quatre exerçant en France a été diplômé dans un autre pays.

Des cartes viennent compléter ces statistiques, par exemple sur la densité des praticiens ou la dynamique démographique

par région et par département.

Pour consulter le rapport 2020 : <https://www.ordremk.fr/>

© 2021 Les Echos Publishing